

Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine

Rapport annuel d'activité

2020



GÉNÉRATION PÊCHE



SOMMAIRE

Édito	P.4
Mission et gouvernance	P.5
Rapport moral	P.8
Structuration de la	
Pêche de Loisir en France	P. 9
Les adhérents	P.11
Ce que la carte de pêche finance	P.12
La Pêche en Nouvelle-Aquitaine	P.13
Les dates marquantes en 2020	P.14
Les partenariats	P.16
Nouveautés 2020	P.17
Carrefour national	P.18
ENEDS	P.19
Tourisme Pêche	P.20
Labellisation de parcours	P.21
Gestion de la crise sanitaire	P.22
Des bouchons...	P.23
Gouvernance écologique	P. 24
Bilan et compte de résultats	P.25



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

"SOURCE DE PASSIONS"

WWW.PECHE-NOUVELLE-AQUITAINE.ORG



Une passion commune

Pêcher ! Se retrouver au bord de l'eau et profiter pleinement de ces moments que l'on chérit tant et qui nous manquent lorsque l'on nous en prive. Voici ce que la crise sanitaire nous a permis de réaliser : le bonheur est au bord de l'eau. Ensemble.

Et si le confinement avait eu pour vertu de nous guider vers l'essentiel : réaliser que l'émerveillement face à la nature est indispensable à notre bonheur.

C'est le parti que nous prenons, celui de profiter pleinement, de sortir, de partager, de respirer et enfin, de **PÊCHER !**



Mathieu Labrousse, Président

MISSIONS ET GOUVERNANCE

RAPPORT DES
AGAs COMPLETES

Proposition d'affectation du résultat en report à nouveau
> Proposition d'adoption du compte de résultat 2020



Missions

Les missions de l'ARP-NA (Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine) s'articulent autour de 4 axes nodaux qui guident notre action quotidienne.

1. **Protection de la biodiversité**
2. **Développement du loisir et tourisme pêche**
3. **Éducation à l'environnement**
4. **Gouvernance écologique**

L'Association Régionale a pour mission :

- d'assurer sur le plan régional toutes les liaisons nécessaires avec les élus et les services de la Région et de centraliser les informations
- de contribuer à la protection de la biodiversité aquatique et au développement durable des territoires par la promotion du loisir pêche
- d'animer le réseau des personnels des structures adhérentes afin de favoriser des liens avec la Région et autres partenaires;
- de participer à la définition d'orientations régionales pour le loisir pêche, le tourisme, la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles
- de favoriser la mutualisation des moyens et de contribuer à sa mise en œuvre
- de contribuer à l'animation et à l'adaptation des politiques territoriales
- d'être force de proposition et d'avis auprès de la Région sur tout aménagement ou mesure relatifs à la qualité des milieux aquatiques, à leurs peuplements piscicoles et à la pratique de la pêche de loisir
- d'animer la représentation des Structures associatives de pêche de loisir (SAPL) dans les instances de gouvernance régionales

Gouvernance

Pour accomplir la mission qui lui est confiée, l'ARP-NA est représentée par un bureau composé de 6 membres et d'un conseil d'administration de 24 membres. L'Assemblée générale est quant à elle composée de 36 membres par FDAAPPMA (le Président et 2 délégués).



Le Bureau



Mathieu Labrousse, Président



André Dartau, Vice-Président



Paul Duchez, Vice-Président



Jean-Louis Molinié, Secrétaire



Gilles Brichet, Vice-Président



Alain Daly, Trésorier

Le Conseil d'administration

- Mathieu Labrousse (16)
- Yves Morinet (16)
- Gilles Brichet (17)
- Pierre-Jean Ravet (17)
- Patrick Chabrillanges (19)
- Michel Faure (19)
- Christian Perrier (23)
- Roger Virlogeux (23)
- Jean-Michel Ravailhe (24)
- Alain Daly (24)
- Daniel Bourdie (33)
- Dominique Duphil (33)
- André Lesage (40)
- Michel Vincent (40)
- Jean-Louis Molinié (47)
- Alain Guillaumie (47)
- André Dartau (64)
- Jean-François Regnier (64)
- Jean-Michel Grignon (79)
- Jean-Claude Peigné (79) PAEF
- Francis Bailly (86)
- Christian Delavault (86)
- Paul Duchez (87)
- Pierre Marc (87)



La représentativité externe

- **Mathieu Labrousse** - Comité Régional du Tourisme (CRT) de Nouvelle-Aquitaine, administrateur
- **Alain Daly**, CESER de Nouvelle-Aquitaine, conseiller
- **Mathieu Labrousse**, Comité Régional de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine, membre
- **Alain Daly**, Comité Régional de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine, membre
- **Michel Lafitte, Jean-Michel Grignon, Gilles Brichet, Patrick Chabrillanges**, Agence Régionale pour la Biodiversité (ARBNA), administrateurs, collège 4 Chasse et Pêche



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine
Comité Régional du
Tourisme



La représentativité interne

- **Jean-Louis Molinié**, 6ème Vice-Président FNPF, **Paul Duche**, membre du Bureau FNPF, **André Dartau**, administrateur FNPF, **Ghislain Bataille**, administrateur FNPF
- **Mathieu Labrousse, André Dartau, Christian Delavault, Daniel Eudenbach, Jean-Michel Grignon, Jean-Michel Ravailhe, Patrick Chabrillanges**, Comité régional de labellisation



Rapport moral du Président

L'année 2020 a été particulière en tous points. Elle nous a permis de souligner les forces et les faiblesses de notre réseau, mis à l'épreuve par la pandémie.

La COVID a largement dégradé le fonctionnement de nos structures en dépit des efforts d'adaptation et de la bonne volonté de chacun. Ce virus a également mis en lumière notre capacité à répondre efficacement aux contraintes du moment. Tout ceci, grâce à un maillage territorial fort, mais également à un principe qui nous est cher : **la solidarité**.

L'ARP-NA s'est attachée à créer du lien entre les fédérations départementales et s'est employée à jouer un rôle fédérateur dans ces moments difficiles. Des commandes groupées de masques et de gels hydroalcooliques à la diffusion de la prise en compte du risque viral dans les politiques de sécurités, l'ARP-NA a su se placer comme plateforme d'échanges, d'écoutes et d'informations. L'échelon régional incarne vraisemblablement la capacité d'action optimisée. Nous sommes attachés à cet engagement quotidien, permanent, qu'est celui des bénévoles, élus et passionnés qui, en dépit des obstacles, agissent pour l'intérêt général et particulièrement celui de la pêche.

Je tenais tout particulièrement à remercier la Région pour son soutien sans faille. Ce partenaire technique et financier répond présent depuis la signature de notre convention régionale. Il est également essentiel de remercier mes homologues des fédérations qui participent activement à la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire, de développement du loisir pêche et du tourisme halieutique. Les actions en faveur de la protection et de la restauration de la biodiversité sont également au cœur de nos préoccupations.

Le bilan est positif et nous pouvons, sans rougir, affirmer nos liens forts indispensables à l'atteinte de objectifs halieutiques et environnementaux fixés par la convention pluriannuelle, qu'il conviendra de renouveler - et d'améliorer - en 2021.

On sait aujourd'hui que l'on peut compter sur la cohésion des pêcheurs pour mener des projets communs (Webpdp, campagne de valorisation touristique par la réalisation de films, Journées techniques Régionales...).

Certaines de nos actions ayant été reportées en raison du contexte sanitaire, nous nous attacherons dès que possible à les accomplir, avec d'autant plus de convictions que la pêche jouit d'un engouement renouvelé en réaction aux confinements successifs.

Ces derniers ont par ailleurs permis de mettre en lumière l'impact anthropique sur les populations de poissons. Il est probablement temps de se pencher sur l'opportunité de maintenir certaines pratiques particulièrement nocives, en particulier pour les migrateurs. Il faut croire en l'intelligence collective qui permettra de trouver des solutions adaptées pour tendre vers des pratiques plus vertueuses.

Enfin, je souhaite que les conditions de vie s'améliorent et que bientôt nous pourrions nous retrouver en toute convivialité, comme on aime le faire à la pêche.



Mathieu Labrousse

A stylized, handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Mathieu Labrousse.

La structuration de la pêche de loisir en France

La FNPF coordonne les actions de plus de **3700** Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), réunies au sein de 94 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique (FDAAPPMA), elles-mêmes regroupées en **6 Unions de Bassin** (pour le volet protection des milieux aquatiques en concordance avec l'organisation étatique des Agences de l'eau) et en 13 **Associations régionales** (en concordance avec le nouveau découpage territorial régional pour le volet développement et promotion du loisir).

L'ensemble de ces structures regroupe près de **1000 salariés** et **40 000 bénévoles** qui s'activent pour le développement du loisir pêche et la protection des milieux aquatiques. L'ensemble des structures de la pêche de loisir représente l'un des plus importants mouvements associatifs français.





La Pêche en France en 2020

1 418 155 pêcheurs

dont 3 792 pêcheurs
amateurs aux engins
et aux filets

500 000 km
de cours d'eau*
dont :

15 000 km
de fleuves

83 espèces
de poissons

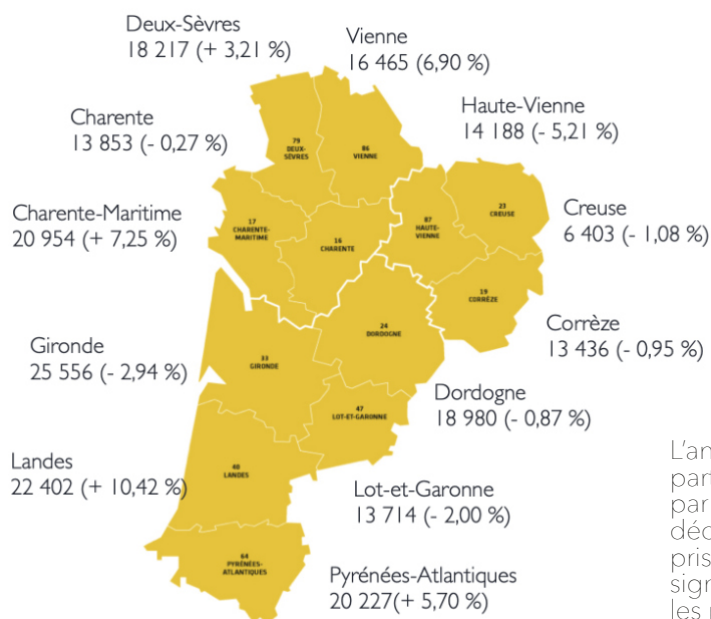
L'impact économique
de la pêche associative
de loisir en France
dépasse

2 milliards
d'euros

40 000
Bénévoles

Les adhérents 2020

256 804 pêcheurs
Dont **211 592** ayant acheté leur
carte en Nouvelle-Aquitaine



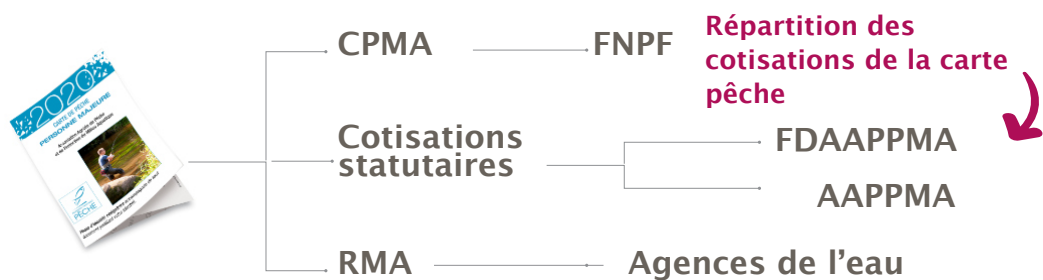
L'année 2020 a été particulièrement impactée par la crise sanitaire qui a décalé les périodes de prises de cartes de manière significative. Heureusement, les pêcheurs ont eu l'envie de retrouver la nature et de renouer avec la pratique de leur passion ce qui a conduit à un regain des prises de cartes.

Notons une augmentation de 35,25% des cartes journalières et 12,72 % des cartes personne mineure



Prendre sa carte de pêche, c'est participer au développement des territoires et à la protection des milieux aquatiques

Ce que la carte de pêche finance



La FNPf appuie financièrement les actions des structures associatives agréées de la pêche de loisir.

Ces actions peuvent concerner le développement du loisir pêche, les milieux aquatiques et leurs peuplements piscicoles, le rétablissement de la continuité écologique et le domaine juridique. Pour toute action réalisée, la SAAPL doit prendre en charge une partie du financement et la FNPf en supporte un pourcentage. Le taux d'aide apporté par la FNPf varie en fonction de l'intérêt de l'action vis-à-vis de la stratégie nationale définie et appliquée par celle-ci.



La Pêche en Nouvelle-Aquitaine en 2020

256 804 pêcheurs

dont 211 592 adhérents en Nouvelle-Aquitaine

84 000 km
de cours d'eau

92 Parcours
labellisés

5 stations
pêche

134 Millions d'€

sont dépensés en N-A pour la pratique de la
pêche de loisir

1 256€ sont dépensés en moyenne par
chaque pêcheur «touriste» venus en N-A

472 AAPPMA

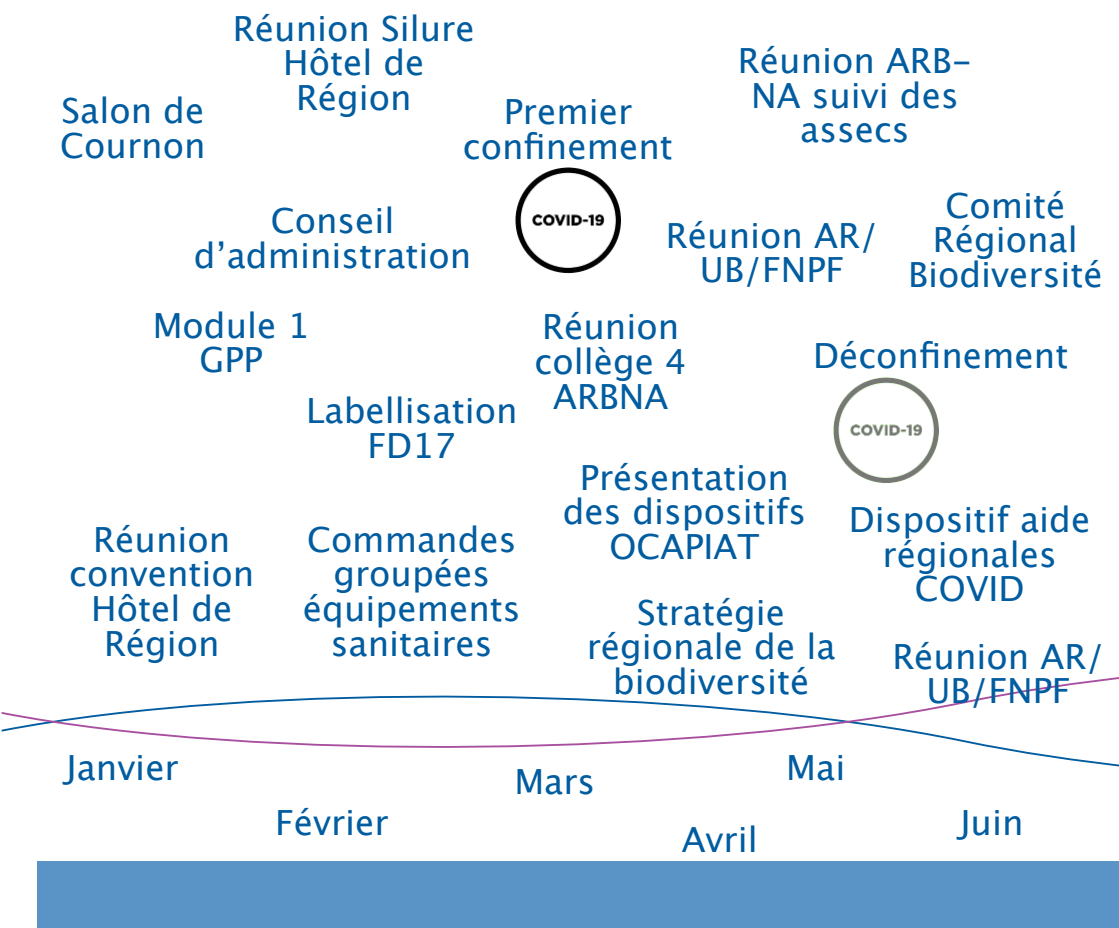
9 000
Bénévoles

124 salariés en FDAAPPMA

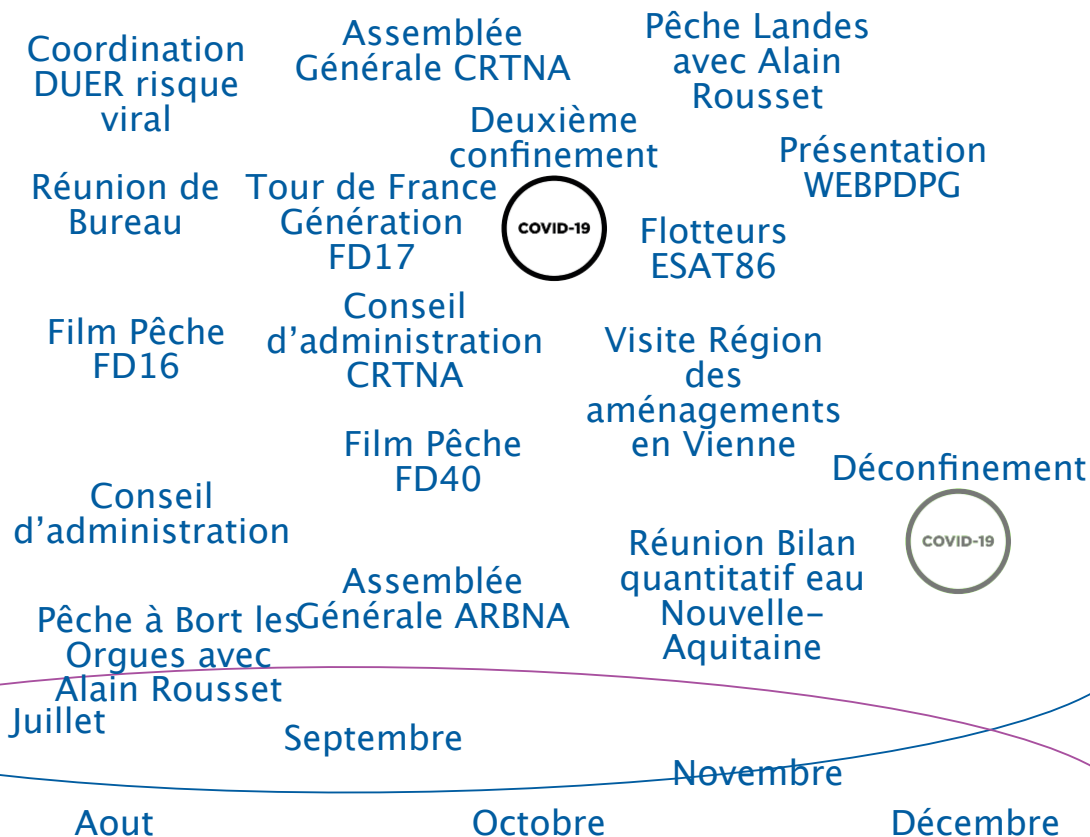
31 salariés
en association
migrateurs

294 hébergements pêche

Les dates marquantes de 2020



Les dates marquantes de 2020



Les partenariats



La FNPf dispose d'un fonds annuel de 500 000 € destiné à aider à la structuration fonctionnelle des Associations Régionales et des Unions de Bassin dont 304 000 € pour les Associations Régionales. L'ARP-NA a bénéficié en 2020 de 29 500€ à ce titre.

Une aide de 5 000 € a, en outre, été attribuée pour le Carrefour National de la Pêche de Loisir et la FNPf a participé financièrement à la réalisation des films «Pêche Nouvelle-Aquitaine» en Charente et dans les Landes via la fiche action LPA 0501



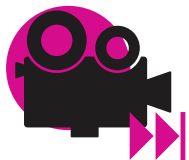
RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Axe A : 389 420 € pour les actions de préservation et de restauration de la biodiversité (études, travaux...).

Axe B : 222 169 € ont été votés pour des projets de développement touristique et du loisir pêche (pontons PMR, parcours labellisés...)

Axe C : 84 000 € ont été attribués pour le programme d'actions ENEDS (Education Nature Environnement pour un Développement Sostenable).

Le poste de coordinateur régional bénéficie du dispositif d'aide à l'emploi associatif (13 000 €)



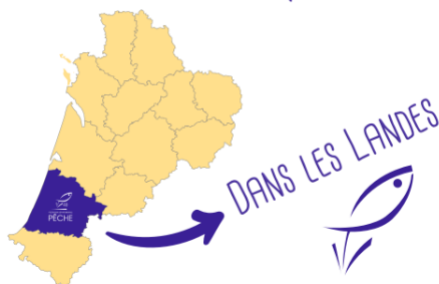
Nouveautés 2020

C'est officiel, la série de vidéos promotionnelles « **Pêche Nouvelle-Aquitaine** » a été lancée.

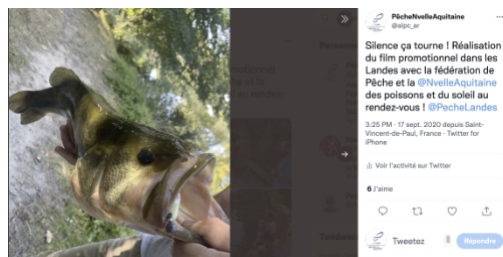
Deux clips ont été tournés en 2020 : en Charente tout d'abord, avec l'équipe de la fédération particulièrement engagée puis dans les Landes où nous avons trouvé un accueil très chaleureux et équipe très compétente.

Ces vidéos, dont chaque fédération est maître quant au choix des sujets à mettre en valeur, des approches, des thématiques permettent avant tout de promouvoir le patrimoine halieutique de chaque département et donc de la Région Nouvelle-Aquitaine.

PÊCHE NOUVELLE-AQUITAINE



L'objectif est de réaliser un clip par FDAAPMA



Nous comptons plus de 200 000 vues sur ces vidéos, toutes plateformes confondues



Le Carrefour National de la Pêche de Loisir de Cournon

30 000 passionnés

Rare évènement accueillant du public ayant pu se tenir en 2020, le CNPL a, une nouvelle fois su répondre aux attentes du public grâce à une organisation uniformisée et coordonnée avec les FDAAPPMA d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce salon, incontournable pour les FDAAPPMA, permet de promouvoir son territoire, mais également d'initier les plus jeunes aux techniques modernes de la pêche. Une réflexion a été menée en partenariat avec *Centre France Evenements* afin de proposer une formule renouvelée pour les années à venir. La question d'associer la FNPF a également été posée et sera débattue par les instances nationales.

Notons également la visite du député Adrien Morenas, président du groupé d'étude Pêche à l'Assemblée Nationale qui a longuement échangé avec les élus des SAPL.

L'accent sera désormais mis sur les initiations et les animations avec un espace dédié à chaque pratique. Les techniques les plus modernes seront utilisées pour satisfaire toutes les curiosités.

L'espace associatif se présentera comme une «fabrique à pêcheurs» en offrant la possibilité aux visiteurs d'adapter une expérience immersive. Ainsi, des espaces carpe, coup, carnassier et mouche seront déployés et permettront d'initier petits et grands.





La Pêche de loisir comme vecteur d'éducation à l'environnement

La pêche de loisir, une approche efficace pour recréer le lien «homme-nature»

En 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine a voté un dispositif d'aide aux acteurs de l'Education à la Nature et à l'Environnement pour un Développement Sostenable (**ENEDS**).

Cette mesure a pour objectif de permettre un meilleur accompagnement de la part des acteurs traditionnels de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD). La Région a également offert un cap, celui du renforcement du lien Homme / Nature. Les FDAAPPMA se sont pleinement inscrites dans cet objectif et réalisent de très nombreuses animations sur l'ensemble du territoire régional.

Persuadés que pour protéger, il faut connaître, les structures associatives de la pêche de loisir accompagnent des milliers de jeunes au bord de l'eau pour les initier à la pêche. Plus qu'un simple loisir, ce sont parfois de véritables vocations qui voient le jour près du lit de la rivière. Nos animateurs diplômés d'Etat, épaulés par les bénévoles des AAPMA locales proposent des expériences inédites, au plus proche de la nature, les pieds et les mains dans l'eau. Du cycle de reproduction du brochet au cycle de l'eau, toutes les portes d'entrée permettent de sensibiliser le futur pêcheur à la



biodiversité aquatique qui l'entoure. Les retours d'expériences sont particulièrement encourageants, tant au niveau des enseignants pour le public scolaire, qu'au niveau des pratiquants. Plus que de l'initiation à la pêche, le programme d'actions mené par les FDAAPPMA, de manière uniformisé sur la Région, constitue une **véritable politique de sensibilisation aux milieux aquatiques**.

Notons que le programme général d'éducation à l'environnement et au développement durable élaboré par la FNPF et utilisé par l'ensemble des FDAAPPMA a été développé en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale et celui de l'écologie, du développement durable et de l'Energie.



La pêche au service de l'aménagement du territoire

Suite à l'étude sur le *Poids socioéconomique de la pêche de loisir en Nouvelle-Aquitaine*, certains axes prioritaires ont été mis en lumière avec notamment la création et l'aménagement de **parcours de pêche**, de **rampes de mise à l'eau** et de **pontons**. Tous ces éléments permettent une accessibilité renforcée aux cours d'eau au plus grand nombre, avec une attention particulière pour les personnes à mobilité réduite. L'accompagnement de la Région (30%) pour ce type d'investissement permet de développer le **tourisme** et le **loisir pêche** sur l'ensemble du territoire régional. Le programme d'action 2020 prévoit près d'une douzaine de rampes de mise à l'eau qui bénéficient à l'ensemble des usagers, mais également aux services de secours. Des aires de pêche partagées et sécurisées ont également été aménagées permettant une pratique facilitée.

Un échange entre les différentes fédérations, par le biais des visites du **comité régional de labellisation** par exemple, permet également de reproduire les initiatives intéressantes sur toute la Région.

La **signalétique** a également été renforcée permettant d'informer les usagers de la possibilité de pêcher, les différentes techniques et périodes ainsi que les espèces présentes.

Il est important de noter, qu'en concertation avec l'ARP-NA, le Conseil Régional accompagne les investissements des porteurs de projets « tiers » sur la maîtrise d'ouvrage pour ce type d'aménagements à hauteur de 20 %. Ainsi, plusieurs syndicats et collectivités territoriales ont saisi l'opportunité, permettant l'aménagement de plusieurs rampes de mise à l'eau et pontons.





Labellisation de Parcours de Pêche

Les structures associatives de la pêche de loisir mènent avec les partenaires locaux une politique de mise en valeur générale des **parcours de pêche** en vue d'améliorer globalement leur réseau dans le cadre d'une cohérence départementale et régionale. L'objectif est de favoriser l'émergence de **parcours d'excellence** facilitant la promotion et la communication en leur accordant une lisibilité par l'attribution de labels : parcours **découverte**, parcours **famille** et parcours **passion**.

Cette démarche mobilise les acteurs du territoire à tous les niveaux : l'AAPPMA, le bloc communal, les offices de tourisme, les syndicats, les Conseils départementaux en lien avec la FDAAPPMA et le Conseil régional qui intervient à hauteur de 30% du projet. En outre, la démarche liée à la labellisation permet de véhiculer les initiatives innovantes à travers toute la région.

Le **comité régional de labellisation** est composé d'élus de toute la Région (MM. Labrousse, Chabrilanges, Dartau, Ravailhe, Eudenbach, Delavault, Grignon) et d'Alban Martinez de la Direction du tourisme du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Les offices de tourisme et les représentants des collectivités sont également invités à participer à ce comité lorsqu'il se déplace pour décerner le label et récompenser cette démarche d'excellence.



92 parcours
labellisés en
Nouvelle-
Aquitaine :
première
Région de
France en
termes
d'équipements



EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

SANTÉ - SÉCURITÉ - PRÉVENTION - COVID

VENDREDI 15 MAI 2020 - VISIOCONFÉRENCE



S'adapter à la crise sanitaire

La crise sanitaire a nécessité une action commune pour permettre aux SAPL d'adapter leurs actions

Le Syndicat national des SAPL, ainsi que la FNPF ont fourni aux FDAAPPMA des outils pour permettre la continuité de l'activité. Afin d'aborder d'une manière fonctionnelle ces éléments, l'ARP-NA a proposé un webinaire sur l'actualisation du DUER (document unique d'évaluation des risques professionnels) en intégrant le risque viral.

Le directeur de la MEP19, organisme de formation a présenté la démarche mise en œuvre au sein de sa structure, en présence d'un intervenant en sécurité (préventeur - SECOPREV). Les échanges ont été enrichissants et chaque FDAAPPMA a pu s'approprier la démarche.

L'ARP-NA a également réalisé d'importantes commandes groupées de matériels sanitaires (masques et solutions hydroalcooliques) pour près d'une vingtaine de fédérations et associations migrateurs (près de 15 000 € de commandes).

Des décisions communes ont également été prises quant à la gestion des subventions exceptionnelles. Les FDAAPPMA ont décidé à l'unanimité de ne pas faire appel au fonds d'urgence de la Région, mis en place pour aider les structures en difficulté financière. Cette décision responsable tend à crédibiliser la gestion de nos structures auprès de nos partenaires régionaux.



Réunion DUER risque viral - 15 mai 2020 - 12 FDAAPPMA présentes





Des «bouchons» pour tous

De l'insertion aux animations pêche

Une page se tourne pour l'ESAT « Les flotteurs poitevins », établissement et services d'aide par le travail, géré par l'association des PEP86, qui fabrique des bouchons pour la pêche depuis 1992 dans une démarche d'insertion et d'autonomie sociale des personnes accueillies. Reconnue pour sa compétence technique, l'ESAT a construit des centaines de milliers de flotteurs pour différentes marques et revendeurs.

Nous ne nous trompons pas en affirmant que des millions de poissons ont pu être attrapés grâce à eux.

Aujourd'hui, de nouvelles missions appellent à des changements d'activité de l'ESAT qui a reconverti une partie de ses ateliers. « Les flotteurs poitevins » disposaient de stocks importants qui ont été cédés ce jour à titre gracieux aux Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine afin qu'ils soient distribués aux jeunes pêcheurs de la Région **Nouvelle-Aquitaine** lors des journées de sensibilisation, des animations et des Ateliers Pêche Nature (APN). Ces actions ont pour objectif de transmettre une éthique de la pêche associative fondée sur le respect du poisson, la conscience du caractère fragile



et irremplaçable des milieux aquatiques. Egalement, ces animations visent à aider les jeunes à progresser dans leur pratique, leur faire découvrir des techniques et leur permettre de rencontrer d'autres jeunes de leurs âges partageant la même passion.

Au vu de ces actions, c'est tout naturellement que l'ESAT, partageant ces valeurs, s'est tourné vers les Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique qui constituent, grâce à leur maillage territorial un relais sans équivalent permettant de valoriser les flotteurs et ainsi de faire des milliers d'heureux, au bord de l'eau.



Gouvernance écologique

Le quatrième axe de notre Convention régionale est celui de la gouvernance écologique. Rappelons que les SAPL sont présentes à chaque échelon du territoire et participent aux prises de décisions. Des milliers de bénévoles et de salariés travaillent main dans la main, du local au national, aux côtés de nombreux partenaires.

L'échelon régional

Evidemment, l'échelon régional ne fait pas exception grâce à la sacralisation contractuelle de ce 4ème axe. Celui-ci a permis de formaliser la participation de nos élus dans différents organes consultatifs et de permettre de défendre des causes chères à nos structures.

Ainsi, au cours de l'année 2020, nous avons pu participer à de nombreuses réunions de planification et apporter nos contributions à l'élaboration des divers schémas, études, plans, stratégies qui régissent la vie politique au Conseil régional. Il s'agit d'un engagement quotidien, intense et particulièrement enrichissant. Les réunions à distance, en raison de la crise sanitaire ont permis de maintenir des relations étroites, notamment dans le cadre du **CESER**.

La participation au **Comité Régional de la Biodiversité**, sur nomination du préfet, permet également de transmettre la vision des FDAAPPMA et d'assurer la mise en œuvre de nos missions statutaires

L'ARP-NA a coordonné quatre réunions du **collège IV** au sein de l'Agence Régionale pour la Biodiversité afin de préparer des réponses communes entre pêcheurs et chasseurs.

Nous avons participé à l'élaboration de plusieurs documents de planification et de diagnostics tels que le **bilan annuel quantitatif et qualitatif** des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine. Nous avons été largement consulté sur la question des retenues de substitution a largement été débattue et la position des SAPL, transmise aux instances régionales, souvent financeurs des projets.

Des réunions de concertation et de suivi des programmes d'action sont régulièrement organisées avec les services de la **Région Nouvelle-Aquitaine**, sous la bienveillance du Conseiller régional en charge de la Pêche, de la Chasse et des zones humides, M. Henri Sabarot.



Résultat 2020

RESULTAT 2020

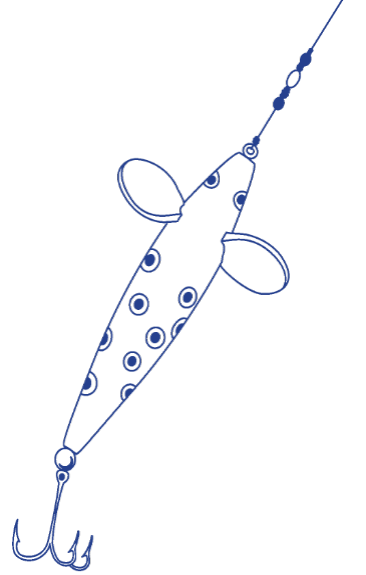
	Exercice 12/2020	Exercice 12/2019	Ecart	Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	0	0	0	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	37 017	24 934	12 083	48,5%
dont ventes de dons en nature	0	0	0	
Ventes de prestations de service	0	45 324	-45 324	-100,0%
dont parrainages	0	0	0	
Produits de tiers financiers				
Concours publics et subventions d'exploitation	97 591	75 511	22 080	29,2%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0	0	
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	
Dons manuels	0	0	0	
Mécénats	0	0	0	
Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	
Contributions financières	0	0	0	
Reprises sur provisions exploit.	0	0	0	
Transfert de charges exploit.	85	0	85	
Utilisations des fonds dédiés	0	0	0	
Autres produits <i>collectivité adhérente</i>	43 058	305	42 753	14012,0%
Total I	177 752	146 074	31 678	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	13 422	0	13 422	
Variation de stock march.	0	0	0	
Achat de matières premières et autres approv.	0	0	0	
Variation de stock mat.	0	0	0	
Autres achats et charges externes	73 643	83 001	-9 358	-11,3%
Aides financières	0	0	0	
Impôts taxes et versements assimilés	3 347	6 726	-3 379	-50,2%
Salaires et traitements	41 785	41 902	-117	-0,3%
Charges sociales	15 425	16 737	-1 312	-7,8%
Dotation amort. sur immobilisations	344	344	0	0,0%
Dotation prov. sur immobilisations	0	0	0	
Dotation sur actif circulant (1)	0	0	0	
Dotation pour risques et charges	0	0	0	
Reports en fonds dédiés	0	0	0	
Autres charges	453	874	-422	-48,3%
Total II	148 417	149 584	-1 166	-0,8%
RESULTAT D'EXPLOITATION	29 334	-3 510	32 844	-935,8%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	0	0	0	
Produits des autres valeurs mobilières	0	0	0	
Autres intérêts et produits assimilés	279	175	104	59,4%
Reprise sur provisions financ.	0	0	0	
Transferts de charges financ.	0	0	0	
Différences positives de change	0	0	0	
Produits nets sur cessions de VMP	0	0	0	
Total III	279	175	104	59,4%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amort. & prov.	0	0	0	
Intérêts & charges assimilées	0	0	0	
Différences négatives de change	0	0	0	
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0	0	
Total IV	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	279	175	104	
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	29 613	-3 335	32 948	-988,0%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	0	4 177	-4 177	-100,0%
Produits except. sur opérations en capital	0	0	0	
Reprises sur provisions excep.	0	0	0	
Transferts de charges excep.	0	0	0	
Total V	0	4 177	-4 177	-100,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	200	0	200	
Charges except. sur opérations en capital	0	0	0	
Dotations except. aux amort. & prov.	0	0	0	
Total VI	200	0	200	
Participation des salariés	0	0	0	
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	
RESULTAT NET	-29 413	842	-28 571	-3392,6%

BILAN 12/2020

	BRUT	A. & P.	NET		MONTANT
Frais d'établissement	0	0	0	Fonds propres sans droit de reprise	0
Frais de recherche et dév.	0	0	0	Fonds propres statutaires	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	Fonds propres complémentaires	61 854
Concessions, brevets ...	0	0	0	Fonds propres avec droit de reprise	0
Fonds commercial	0	0	0	Fonds statutaires	0
Autres immo. incorpo.	0	0	0	Fonds propres complémentaires	0
Avances & acomptes incorpo.	0	0	0	Ecart de réévaluation & équiv.	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	Réserves	0
				Réserves statutaires ou contract.	0
Terrains	0	0	0	Réserves pour projet de l'entité	0
Constructions	0	0	0	Autres réserves	0
Installations tech., mat. & outil.	0	0	0	Report à nouveau	-18 172
Autres immo. corporelles	1 377	1 377	0	Résultat de l'exercice	29 413
Immobilisations en cours	0	0	0	Résultat sous contrôle de tiers	0
Avances et acomptes corpo.	0	0	0	Situation nette	73 095
				Fonds propres consommables	0
				Subventions d'investissement	0
				Provisions réglementées	0
Immobilisations corporelles	1 377	1 377	0	TOTAL FONDS PROPRES	73 095
Biens reçus par les legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0		
Participations	0	0	0	Fonds reportés liés aux legs ou donations	0
Autres participations	0	0	0	Fonds dédiés	0
Créances rattachées	0	0	0		
Autres titres immobilisés	0	0	0	TOTAL AUTRES FONDS PR.	0
Prêts	0	0	0		
Autres immo. financières	0	0	0	Provisions pour risques	0
Immobilisations financières	0	0	0	Provisions pour charges	0
TOTAL IMMOBILISATIONS	1 377	1 377	0	TOTAL PROVISIONS R & C.	0
COMPTE DE LIAISON	0		0	COMPTE DE LIAISON	0
Mat.ières, approvisionnements	0	0	0	Emprunts oblig. convertibles	0
En cours de production de biens	0	0	0	Autres emprunts oblig.	0
En cours de production de services	0	0	0	Emprunts & dettes établ. crédit (1)	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	Emprunts & dettes finan. divers (2)	0
Marchandises	0	0	0	Avances & acomptes s/commandes reçues	0
Avances & acomptes s/commandes versées	0	0	0	Dettes fournisseurs et cpt.rattachés	2 132
				Dettes des legs ou donations	0
Clients et comptes rattachés	1 435	0	1 435	Dettes fiscales et sociales	15 898
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	Dettes s/imm. et cpt.rattachés	0
Autres créances	12 467	0	12 467	Autres dettes	402
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	TOTAL DETTES	18 432
Disponibilités	131 792	0	131 792		
				Produits constatés d'avance	54 166
TOTAL ACTIF CIRCULANT	145 693	0	145 693	Ecart de conversion passif	0
Charges constatées d'avance	0	0	0		
Charges à rep. s/plusieurs exercices	0	0	0	(1) Dont concours bancaires	0
Primes de remboursement des oblig.	0	0	0	(2) Dont dettes financières CT	0
Ecart de conversion actif	0	0	0		
TOTAL GENERAL	147 070	1 377	145 693	TOTAL GENERAL	145 693

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES





Rapport annuel d'activité 2020 • ARP-NA



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

16 rue des Prés - 24000 Périgueux
arpna@peche-nouvelle-aquitaine.org

